

Lycée Sainte Marie de Cocody

B.E.P.C. BLANC

Année Scolaire 2010-2011

Durée : 01 heures 30

EPREUVE EDHC

Texte : Le droit international humanitaire.

Le droit international humanitaire (DIH) est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires cherchent à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et méthodes de guerre. Le DIH est également appelé "droit de la guerre" ou "droit des conflits armés".

Le DIH fait partie du droit international qui régit les relations entre Etats. Ce dernier est formé d'accords conclus entre Etats appelés traités ou conventions, de la coutume internationale, constituée par la pratique des Etats reconnue par eux comme étant obligatoire, ainsi que des principes généraux du droit.

Le DIH ne s'applique que dans les situations de conflit armé. Il ne détermine pas si un Etat a ou non le droit de recourir à la force. Cette question est régie par une partie importante du droit international, contenue dans la charte des Nations Unies.

Le DIH couvre deux champs d'applications précis :

- "Le droit de "Genève", qui protège ceux qui ne participent pas ou plus au combat, c'est-à-dire principalement la population civile ou les militaires hors de combat, blessés ou prisonniers.
- Le droit de la " Haye" qui fixe les droits et obligations des parties au combat dans la conduite des hostilités, limite le choix des moyens de guerre et interdit d'employer des armes ou des méthodes de guerre de nature à causer des pertes inutiles ou des souffrances excessives.

Jerôme Cario, "le droit des conflits armés". Editions Lavauzelle 2002.

Questions (9 pts)

- I)- Définis le DIH selon le texte ? (2 pts)
- II)- Identifie les personnes qui sont protégées par le DIH selon le texte ? (3 pts)
- III)- Dis le droit auquel fait partie le DIH selon le texte.
- IV)- Relève dans le texte, dans quelles situations, le DIH s'applique-t-il ? (1 pt)
- V)- Selon vous pourquoi appelle-t-on le DIH "le droit de la guerre" ou " le droit des conflits armés" (3 pts)

Exercice II (6 pts)

- A- Réponds aux questions par vrai ou faux (4 pts)
- a- Les devoirs des parents sont de donner un nom et attribuer une nationalité à leur progéniture.
 - b- Le L.M.P. prône le socialisme
 - c- Le RHDP prône le libéralisme
 - d- Le PIT est un parti de centre

B- Voici une liste de conséquences de conflit (2 pts)

Blessés – morts – perte de biens – mutilés.

Classe les par ordre de gravité (du plus grave au moins grave) en utilisant les chiffres de 4 à 1.

Mise en situation fictive (5 pts)

L'administration de ton collègue a accueilli un groupe d'enfants déplacés de guerre le mois dernier et les a répartis dans les classes. Vous êtes obligés de vous asseoir à trois sur les bancs au lieu de deux comme habituellement. Certains de tes camarades mécontents de ta nouvelle situation décident de faire une grève pour réclamer des conditions de travail plus confortables. Ils te demandent de te joindre à leur mouvement.

Que vas-tu faire ?